



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

surendettement

Question écrite n° 88977

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation des personnes en surendettement qui suivent le plan conventionnel de redressement. Il apparaît que des personnes suivant un plan conventionnel de redressement, et dont le montant des revenus est égal à un SMIC, se voient appliquer des saisies sur salaires affectées au remboursement de leurs dettes. En conséquence, il lui demande si, dans la situation de ces personnes, le Gouvernement est favorable à la mise en place d'une disposition interdisant l'insaisissabilité de revenus inférieurs au SMIC.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88977

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 2006, page 2674